Faut-il percevoir et remettre la taxe de vente aux États-Unis si on y fait des affaires?

1 septembre 2001

Auteur

Luc Pariseau

Associé, Avocat

Faut-il percevoir et remettre la taxe de vente aux États-Unis si on y fait des affaires?

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.